

Engagements individuels du CNES dans act4nature international

Parce qu'il est engagé auprès des communautés scientifiques qui décrivent, analysent et modélisent les changements globaux qui affectent notre planète, le CNES joue un rôle actif dans la production des connaissances afférentes au dérèglement climatique et à l'évolution des écosystèmes.

Le CNES souhaite aujourd'hui poursuivre sa démarche ambitieuse en portant la politique gouvernementale de protection de la biodiversité au cœur de sa stratégie environnementale.

Fort de cette expérience et conscient de son rôle d'agence publique au service des politiques publiques du pays, le CNES souhaite, en s'engageant dans act4nature international, affirmer sa volonté de prendre en compte de manière systématique les enjeux de biodiversité dans toutes ses activités et sur tous ses sites, en en faisant ainsi un enjeu fort de sa politique environnementale.

1 SOUTENIR LA PRODUCTION DES CONNAISSANCES ET DES PROJETS VISANT À LUTTER CONTRE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ

Libellé de l'action	Indicateur	Échéance
1.1. Orienter autant que possible les arbitrages de nouvelles missions en faveur de sujets relatifs à la biodiversité dans la programmation des missions spatiales	<ul style="list-style-type: none"> Enjeux biodiversité et arbitrages visibles dans les rapports des SPS (Séminaires de prospective scientifique) 	<ul style="list-style-type: none"> Chaque séminaire annuel SPS
1.2. Porter la thématique au sein des appels à projets du Space Climate Observatory (SCO)	<ul style="list-style-type: none"> Au moins un nouveau projet SCO labellisé sur la thématique/an 	Annuelle dès 2021
1.3. Valoriser les sujets de thèses et les actions d'innovation et de R&T portant sur des sujets directement liés à la biodiversité ou pouvant l'impacter, pour orienter les choix à venir	<ul style="list-style-type: none"> Recensement effectif 	T4 2021
1.4. Nommer, au sein des thématiciens, un référent sur les sujets biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Profil adapté en poste Thématique biodiversité reconnue comme telle dans l'organisation et les priorités de la politique scientifique du CNES 	T4 2021 Annuelle dès 2022

2 INTÉGRER LES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ TOUT AU LONG DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

Libellé de l'action	Indicateur	Échéance
2.1. Réduire l'empreinte environnementale et biodiversité de nos projets spatiaux et d'infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> 100 % des nouveaux projets mettent en œuvre l'outil ACV-SO Estimation de l'empreinte biodiversité d'un projet type et des moyens de la réduire 	2023
2.2. Privilégier l'approvisionnement en produits préservant la biodiversité – biosourcés ou biologiques (bâtiments, fournitures administratives, produits chimiques...) – et viser le zéro plastique jetable	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une politique achat qui favorise ces choix 100 % des achats concernés prennent en compte la politique 	2021 2022
2.3. Atteindre le zéro artificialisation nette au CST et au CSG en privilégiant le réemploi de zones déjà artificialisées	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'artificialisation nette par rapport à 2021 	2025
2.4. Mettre à jour le plan de gestion* du Centre Spatial Guyanais (CSG) en appui sur les organismes scientifiques partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Plan de gestion* à jour (actions, moyens, indicateurs, échéances, financement) Plan de gestion mis en œuvre 	2021 Annuelle dès 2021
2.5. Rédiger et mettre en œuvre un plan de gestion* du Centre Spatial de Toulouse (CST) en appui sur un partenariat scientifique et adapter le plan de gestion différencié des espaces verts pour une déclinaison sur les sites d'Aire-sur-l'Adour et Aussaguel	<ul style="list-style-type: none"> Plan de gestion* formalisé Plan de gestion mis en œuvre 	2021 Annuelle dès 2021

* Les plans de gestion seront élaborés sur la base méthodologique du Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels pour proposer de compléter les états des lieux si nécessaire, définir ou préciser les enjeux, les objectifs à long terme, les plans d'actions à décliner, les moyens à mobiliser et les outils d'évaluation à mettre en place.

3 MOBILISER NOS PARTIES INTÉRESSÉES

Libellé de l'action	Indicateur	Échéance
3.1. Attirer l'attention de nos publics cibles sur les enjeux de biodiversité par le développement de rubriques et de contenus dédiés dans nos différents supports (sites web, magazines, documents éducatifs...) et cadres d'activités (manifestations grand public, expositions, salons...)	<ul style="list-style-type: none"> Au moins 2 articles en lien avec le sujet dans les CnesMag (magazine externe) et les Cnesquis'passe (magazine interne) par an 1 dossier dédié, régulièrement alimenté sur le site web du CNES Enjeu systématiquement présenté dans les supports de manifestations grand public 	Annuelle dès 2021
3.2. Proposer au moins un rendez-vous annuel sur la thématique de la biodiversité aux salariés de chaque site	<ul style="list-style-type: none"> Tenue d'un RDV annuel par site impliquant des salariés, parties prenantes des 	Annuelle dès 2021
3.3. Enrichir notre offre éducative et de formation à destination des jeunes, des étudiants et des enseignants par des programmes dédiés récurrents	<ul style="list-style-type: none"> Établir l'état des lieux de nos ressources éducatives sur le sujet afin d'en déduire un plan de développement pour aboutir à une offre riche et attractive Développer une séquence pédagogique sur la biodiversité adaptée au secondaire en appui sur le programme EducSCO Mettre en place, dans le cadre du programme Argonimaux, le suivi des tortues luths autour de la Guyane Intégrer au moins une séquence (conférence, atelier...) sur la biodiversité dans chaque Université d'été Espace Education 	2021 2022 2022 2021
3.4. Poursuivre les actions d'information du grand public en Guyane	<ul style="list-style-type: none"> Au moins un rendez-vous organisé ou coorganisé par an sur le sujet 	Annuelle dès 2021

